

# 2019 FAITS MARQUANTS



## ► REPRISE DE L'ASSOCIATION L'ARC-EN-CIEL

Le rapprochement entre Perce-Neige et l'association L'Arc-en-Ciel (créée en 1983 par plusieurs familles) s'est finalisé en décembre 2019 avec effet rétroactif au 1er janvier 2019. Perce-Neige a ainsi repris trois établissements médicalisés – et racheté les biens immobiliers correspondants - pour l'accueil et l'accompagnement de 80 adultes polyhandicapés ou avec autisme. Ces structures se situent à Truyes et à Cigogné, en Indre-et-Loire.

## ► MANDATS DE GESTION AVEC PLUSIEURS ASSOCIATIONS

Au cours de l'année, parallèlement au mandat de gestion avec l'association de Faugeras en Corrèze, Perce-Neige a mis en place deux nouveaux mandats.

Le premier avec l'association APRAHM (Association pour la recherche et la création de structures pour adolescents et adultes handicapés mentaux) qui gère trois structures médico-sociales situées à Paris et dans les Hauts-de-Seine, destinées à l'accueil et l'accompagnement de jeunes et adultes avec Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA).

Le second avec l'Association AFS (Accueil Familial Spécialisé), située dans l'Orne, qui gère une structure d'accueil de 10 places pour adultes handicapés mentaux.

# FAITS MARQUANTS

## ► 10<sup>ÈME</sup> COLLOQUE PERCE-NEIGE

Pour cette 10<sup>ème</sup> édition, les participants se sont retrouvés à l'Espace Diderot Paris 12<sup>ème</sup>, pour deux journées intenses de travail et d'échanges sur le thème « Générosité, Respect, Rigueur » : les valeurs chères à Lino Ventura et qui guident les actions de la Fondation depuis plus de 50 ans.

Ces journées, qui permettent tous les deux ans aux salariés de se former, d'échanger et de travailler ensemble sur un thème fédérateur, ont réuni au total près de 300 professionnels et représentants des familles.

## ► INAUGURATION DE LA MAISON DES AÎNÉS À JUVIGNY-SUR-LOISON (MEUSE)

L'inauguration officielle de la Maison des Aînés s'est déroulée le 22 octobre 2019 en présence de personnalités du département et de 150 invités pour célébrer ce moment fort synonyme de solidarité. La structure accueille désormais 10 personnes handicapées mentales âgées de plus de 40 ans ; elle jouxte la Maison Perce-Neige de Juvigny-sur-Loison créée en 1993 et disposant déjà d'une capacité d'accueil de 32 places.



## ► 1919 – 2019 : CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE LINO VENTURA

Perce-Neige a lancé une campagne baptisée « Bleu Blanc Bouge ! » pour célébrer le centenaire de Lino Ventura le 14 juillet 2019 et rappeler l'importance de son œuvre. Derrière cette campagne, une réelle volonté de sensibiliser le plus grand nombre à la cause du handicap.

Nous remercions les nombreux médias qui ont accepté de soutenir gracieusement cette belle opération.



## ► LA CAMPAGNE « FAITES PLACE ! » POUR SENSIBILISER ET MOBILISER

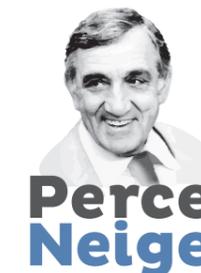
En décembre, dans le cadre de la Journée Internationale des Personnes Handicapées, la Fondation a lancé sa nouvelle campagne « Faites Place ! » afin de promouvoir les droits de toutes les personnes en situation de handicap. Pour relayer son message, Perce-Neige a pu compter une nouvelle fois sur l'engagement de Bruno Solo pour la réalisation de cette campagne qui s'est déclinée en affichage, presse, web, radio, TV.

## ► PROJETS – PERSPECTIVES

Au cours de cette année 2019, la Fondation a poursuivi son travail sur différents projets importants de rénovation et d'extension de plusieurs Maisons Perce-Neige en Ile-de-France et en province.

Face au manque actuel de places disponibles dans les structures médico-sociales, la Fondation développe par ailleurs des plateformes d'accueil et de soutien s'adressant à des adultes en situation de handicap et à leurs aidants : soutien administratif, coordination des diverses interventions, aide à la vie quotidienne, offre de répit, formation individuelle ou collective.

Ces plateformes s'inscrivent dans l'objectif d'une réponse accompagnée et adaptée pour tous.



# L'ESSENTIEL 2019



## ENSEMBLE, AIDONS LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP À VIVRE LE PLUS SEREINEMENT POSSIBLE

Au moment où j'écris ces quelques lignes, nous sommes hélas tous mobilisés par la crise sanitaire qui affecte depuis plusieurs mois la France, mais aussi de nombreux autres pays sur l'ensemble de la planète. Nous savons désormais que le combat contre le virus va être long et difficile...

Malgré ce contexte, je souhaite faire un retour sur l'année 2019, dans ce document intitulé « L'Essentiel ».

2019 a été un millésime important pour notre Fondation. Nous avons débuté l'année par le déménagement de notre siège social à Levallois-Perret, après 15 années passées à Courbevoie. À l'approche de l'été, afin de célébrer le centenaire de la naissance de Lino Ventura (né le 14 juillet 1919), nous avons décidé de lancer une campagne de sensibilisation baptisée « Bleu Blanc Bouge ! ». Parallèlement, tout au long du mois de juillet, les Maisons Perce-Neige ont organisé des événements pour célébrer cet anniversaire et en faire un moment festif pour tous les résidents, les salariés et les familles.

Et parce que les valeurs de Lino Ventura - *générosité, respect et rigueur* – guident toujours nos actions en faveur des personnes en situation de handicap, notre 10<sup>ème</sup> Colloque Perce-Neige a porté précisément sur ces trois valeurs fondamentales.

L'année 2019 a également été marquée par l'inauguration de notre nouvelle Maison des Aînés de Juvigny-sur-Loison (Meuse) ainsi que les 10 ans de la Maison Perce-Neige de Maing (Nord) et du Foyer d'Accueil Médicalisé de Mareil-sur-Mauldre (Yvelines). Après plusieurs années de mandat de gestion, nous nous réjouissons que l'association L'Arc-en-Ciel ait définitivement rejoint Perce-Neige fin 2019. Nous avons poursuivi ou mis en place des mandats de gestion avec des associations situées en Corrèze, en Ile-de-France et dans l'Orne. Nous avons également reconduit notre soutien aux « Classes Soleil » destinées à l'accompagnement de jeunes enfants avec autisme.

Enfin, après 15 années en tant que Directeur Général, M. Gilles de Fenoyl a décidé de prendre une retraite bien méritée et de passer le flambeau à son successeur M. Franck Vincent. Je tiens à le remercier chaleureusement pour son engagement sans faille et sa contribution active au développement de Perce-Neige durant toutes ces années.

Pour terminer, je souhaite adresser tous mes plus sincères remerciements à l'ensemble de nos partenaires institutionnels, nos donateurs et mécènes, sans lesquels nous ne pourrions pas mener tous nos projets et réalisations afin d'aider les personnes en situation de handicap et leurs familles à vivre le plus sereinement possible. »

Christophe Lasserre-Ventura  
Président  
Fondation Perce-Neige



## MISSIONS SOCIALES : CHIFFRES-CLÉS



► 37 établissements répartis sur 26 sites géographiques



► Près de 1 000 résidents dans les Maisons Perce-Neige



► Accompagnés : par 1 180 professionnels, soit 832 Équivalents Temps Plein.



## COMMENTAIRES DU TRÉSORIER DE LA FONDATION, JEAN-LOUIS AUQUE

L'année 2019 témoigne à nouveau du **soutien fidèle des donateurs, des testateurs et des partenaires** en faveur de la Fondation Perce-Neige et de ses actions au bénéfice des personnes en situation de handicap.

Ces ressources de la générosité du public représentent un complément significatif des financements publics (État et Conseils départementaux), permettant à la Fondation de financer prioritairement **ses missions sociales** (86 % du total des emplois) qui couvrent, en premier lieu, l'accompagnement des résidents accueillis dans les Maisons Perce-Neige, et également, la sensibilisation du grand public et le soutien à des projets innovants.

**Le périmètre de ses actions s'est agrandi** au cours de l'exercice notamment avec l'intégration des Maisons de l'Association « Arc-en-Ciel » (antérieurement en mandat de gestion), ainsi qu'avec la mise en place de nouveaux mandats de gestion avec deux Associations tiers. Les actions 2019 se sont notamment concrétisées par **l'investissement** de près de 5,8 M€ pour la reprise des biens immobiliers de l'association « Arc-en-Ciel » et par la contribution (hors financement public) de près de 4,9 M€ aux charges de fonctionnement de l'ensemble des Maisons. La Fondation s'attache toujours à **maintenir une rigueur de la gestion**, qu'il s'agisse de la gestion des Maisons comme de celle du siège de la Fondation.

Ainsi, en 2019, elle a exécuté pratiquement à l'équilibre les budgets de fonctionnement des Maisons dans un contexte budgétaire des contributions publiques contraint. Elle a également maintenu son ratio de frais de fonctionnement et de gestion des dons et legs à moins de 3 % du total des emplois.

**La situation financière de la Fondation est solide** avec des fonds propres constitués de la dotation statutaire et des réserves prudentielles pour couvrir les besoins des Maisons Perce-Neige et du siège sur 5 années qui sont **un gage de pérennité** pour pouvoir faire face au contexte économique difficile et de plus en plus incertain et assurer sur un horizon à moyen et long terme la poursuite de ses engagements. Cette solidité se retrouve également dans les réserves constituées à hauteur de près de 40 M€ pour garantir **le financement de ses engagements dans des projets** immobiliers d'acquisition, d'extension ou de rénovation, et des projets d'innovation (appels à projets de recherche appliquée, soutien à des projets avec des partenaires, etc.).

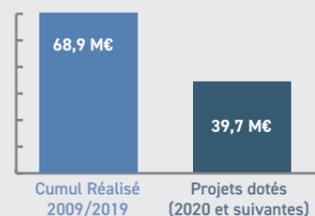
Grâce à la générosité du public, Perce-Neige est en mesure de continuer de développer ses actions en faveur des personnes en situation de handicap, dans le respect des valeurs de ses fondateurs de *générosité, de respect et de rigueur*.

## LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENTS DE LA FONDATION : L'APPORT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Depuis 2009, Perce-Neige a pu financer grâce à la générosité du public 17 projets d'investissements, soit un montant cumulé de près de **69 M€** (constructions de Maisons, acquisitions dans le cadre de reprises d'établissements suite à des fusions d'associations, travaux de rénovation, acquisition du nouveau siège de la Fondation).

Afin de répondre aux besoins et d'améliorer l'accompagnement des résidents dans les Maisons existantes ou reprises, la Fondation a doté près de **40 M€** de réserves pour

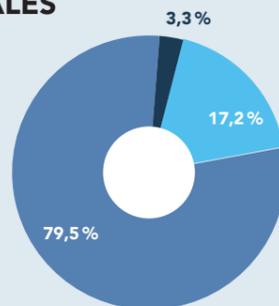
financer les projets des années à venir. Le calendrier de réalisation est lié notamment aux accords des financeurs publics, aux délais d'autorisation (obtention permis de construire) et de mise en oeuvre dans les meilleures conditions des travaux en particulier au sein des Maisons existantes (calendrier actualisé chaque année)



# LES CHIFFRES CLÉS 2019 DE LA FONDATION (EN MILLIONS D'EUROS)

## LES RESSOURCES GLOBALES TOTAL DE 89,1 M€ (Répartition par origine)

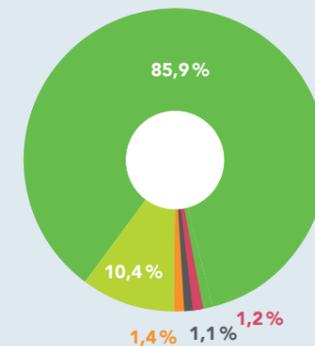
- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS
- PRODUITS DE LA GÉNÉROSITÉ
- AUTRES PRODUITS, REPRISES PROVISIONS, FONDS DÉDIÉS



- Les ressources proviennent principalement de financements publics (Conseils départementaux et Etat) soit **70,8 M€**.
- Les autres ressources proviennent essentiellement de la générosité pour près de **15,3 M€**, grâce au soutien fidèle des donateurs et testateurs.

## L'UTILISATION DE CES RESSOURCES : 89,1 M€ (répartition par destination)

- MISSIONS SOCIALES
- EXCÉDENT AFFECTÉ AUX PROJETS ASSOCIATIFS ET RÉSERVES
- DOTATION AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS À RÉALISER
- FRAIS DE FONCTIONNEMENT
- FRAIS DE GESTION DES DONNS ET LEGS



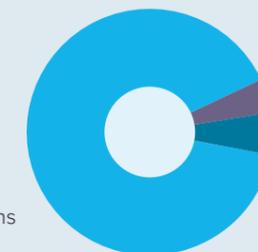
- Près de **86 %** des emplois sont affectés aux missions sociales soit **76,5 M€** (68,8 M€ en 2018).
- Les autres emplois (fonctionnement, gestion des dons et legs, provisions et engagements sur dons affectés) représentent **3,7 %** du total des emplois.
- Le solde excédentaire des ressources est affecté aux projets d'investissements et aux réserves de la Fondation (cf politique de réserves).



## COMMENT ONT ÉTÉ UTILISÉES LES RESSOURCES DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN 2019 ?

SUR UN TOTAL DE **13,1 M€**

- FINANCEMENT MISSIONS SOCIALES ET INVESTISSEMENTS **11,0 M€**



- Améliorer l'accompagnement des personnes accueillies dans les maisons **4,9 M€**
- Sensibiliser le grand public et soutenir des projets innovants **0,5 M€**
- Financer les investissements : **5,6 M€** (acquisition des établissements de Truyes et Cigogné repris par la Fondation suite à la fusion de l'association « Arc-en-Ciel », neutralisation de la dotation aux amortissements du nouveau siège).

- FRAIS DE GESTION DES DONNS ET LEGS **1,0 M€**  
*Le ratio des dépenses par rapport aux ressources collectées auprès du public en 2019 (14,1 M€) est de 7 %.*

- FRAIS DE FONCTIONNEMENT **1,1 M€**  
*Suivant l'objectif du Conseil d'administration, la Fondation s'emploie à maîtriser le niveau des dépenses de fonctionnement ; elles recouvrent les frais de communication et de fonctionnement général de la Fondation (y compris charges exceptionnelles).*

## SOIT POUR 100 € PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ :



## LES « MAISONS PERCE-NEIGE » AU 31/12/2019

37 ÉTABLISSEMENTS PAR TYPE DE STRUCTURE D'ACCUEIL ET D'HÉBERGEMENT

- ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL NON MÉDICALISÉ (EANM - ANCIENNEMENT DÉSIGNÉS FOYERS DE VIE) :** Sèvres, La Gaude, Juvigny-sur-Loison, Baracé, Mareil-sur-Mauldre, Moulins-la-Marche, Bagneux-Saumur, Givrand, Avignon, Condorcet, Saint-Paul-en-Jarez, Gourdon, Maing, Chauché, La Chapelle-sur-Erdre.
- ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL MÉDICALISÉ (EAM - ANCIENNEMENT DÉSIGNÉS FOYERS D'ACCUEIL MÉDICALISÉ) :** Colombes, Castelnau-le-Lez, Mareil-sur-Mauldre, Gourdon, Maing, Chauché, Saint-Laurent-sur-Gorre, Brissac-Quincé, Marseille, La Chapelle-sur-Erdre, Courbevoie, Juvigny-sur-Loison, Truyes, Cigogné.
- MAISONS D'ACCUEIL SPÉCIALISÉES MAS :** Bois-Colombes, Castelnau-le-Lez, Avignon, Condorcet, Mandres-les-Roses, Boulogne-Billancourt, Cigogné.
- INSTITUT-MÉDICO-ÉDUCATIF IME :** Montélimar.

Ainsi que : **2 Maisons de vacances à Nyons et à Givrand.**

## LE BILAN SIMPLIFIÉ (EN M€)

ACTIF	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Actif immobilisé	116,1	112,3
Actif réalisable et disponible	139,9	132,3
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>256,0</b>	<b>244,6</b>

PASSIF	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Fonds propres	220,5	210,3
Provisions et fonds dédiés	8,7	8,8
Emprunts et Dettes	26,8	25,4
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>256,0</b>	<b>244,6</b>

L'actif correspond au patrimoine de la fondation constitué d'une part de l'ensemble des biens (constructions, matériels, équipements) des Maisons Perce-Neige, nécessaires pour l'accompagnement des résidents, et d'autre part des fonds disponibles pour assurer le financement du fonctionnement des Maisons, la poursuite des missions sociales, du fonctionnement et des projets de la fondation.

Les fonds propres de la fondation recouvrent principalement la dotation inscomptible de 20,6 M€ conformément à ses statuts et gage de pérennité, ainsi que les réserves affectées aux projets immobiliers et aux réserves pour fonctionnement, conformément à la politique définie par le Conseil d'Administration.

Les informations de ce document sont issues des rapports moral et financier de l'année 2019 et sont disponibles sur notre site internet [www.perce-neige.org](http://www.perce-neige.org). Les comptes annuels peuvent être transmis sur simple demande écrite par courrier ou par courriel sur notre site internet.

## TRANSPARENCE ET CONTRÔLE



**COMITÉ DE LA CHARTE**  
En tant qu'adhérent depuis 1996, Perce-Neige se soumet chaque année au contrôle du Comité par rapport aux règles de transparence et de déontologie définies. Son agrément court jusqu'en mars 2021.

### COUR DES COMPTES

En tant qu'organisme faisant appel à la générosité, Perce-Neige relève du contrôle de la Cour des Comptes. Le rapport public du dernier contrôle est disponible sur le site internet de la Cour des Comptes.

### COMPTES ANNUELS

Conformément aux obligations légales, les comptes annuels 2019 ont été contrôlés par un commissaire aux comptes (Cabinet JEGARD-CREATIS) qui les a certifiés. Ils ont été approuvés par le Conseil d'Administration de la Fondation Perce-Neige du 29/09/2020. Ils sont transmis aux autorités de tutelle (Ministères et Préfecture) et publiés sur le site du Journal Officiel.